



Marathon de négociation : Défi du mois de septembre !

L'été étant terminé, il est temps de vous donner des nouvelles fraîches de votre négociation sectorielle.

À retenir

Vous serez consultés sur la grève en assemblée générale prochainement

À faire

Manifestez avec le Front commun le 23 septembre prochain à Montréal

À lire

Consultez le site Web du Front commun pour tout savoir sur la négo de table centrale

Vous ne serez pas surprises et surpris de l'apprendre, **ça n'avance pas aux tables de négociation**. Afin d'accélérer le processus et de forcer la partie patronale à se commettre, nous avons procédé, le 5 septembre dernier, à un dépôt donnant des indications sur nos priorités de négociation.

Nous avons également prévu, avec la partie patronale, tenir un « marathon de négociation » au cours du mois de septembre. Ainsi, dix-huit (18) séances de négociation y sont prévues, soit trois (3) séances par semaine pour chaque table.

Dans le cadre de ce marathon, **nous lançons un défi ambitieux à la partie patronale : arrêter de niaiser** et travailler à faire des avancées significatives sur des demandes syndicales que nous jugeons moins litigieuses et qui auraient déjà dû, à notre avis, faire l'objet d'ententes.

Pour suivre les développements de la négociation sectorielle, consultez notre page Facebook.

24 284\$

Salaire annuel moyen des employé-es de soutien scolaire

131 766\$

Salaire de base d'un député après une augmentation de 30%

Écart salarial de

107 518\$

Cette négociation, c'est la vôtre. Elle a besoin de vous.



Du bon bord

Du bord du personnel de SOUTIEN SCOLAIRE



Après six mois, le chat du patron est enfin sorti du sac !

Six mois ont été nécessaires pour que la partie patronale complète son dépôt initial, et ce, par l'ajout des demandes concernant les statuts d'emploi le 5 juillet dernier. **Six mois au cours desquels aucune avancée n'a été constatée.** En gros, ce dépôt patronal additionnel comporte quelques éléments positifs. Par exemple, l'inclusion dans la convention collective des personnes couvertes par le chapitre 10 (comme les surveillantes et les surveillants d'élèves).

Toutefois, ce dépôt contient aussi des demandes de reculs importantes, notamment au niveau des bénéfices des avantages sociaux et du mécanisme de protection salariale. Un résumé plus complet vous sera proposé dans le cadre des prochaines assemblées générales de grève, qui se tiendront entre le 18 septembre et le 13 octobre prochain. Ne manquez pas ça !

Les statuts d'emploi constituent un élément structurant de notre convention, c'est pourquoi la prudence est de mise. Afin de nous donner les outils pour bien analyser ces demandes, nous avons demandé à la partie patronale, le 14 juillet 2023, des éclaircissements et des informations supplémentaires à ce sujet. À ce jour, aucune suite n'a été donnée à notre demande.

La partie patronale déterminée à obtenir des reculs pour les employé-es de soutien

Ce nouveau dépôt – salé – s'ajoute à d'autres reculs significatifs que la partie patronale souhaite obtenir et dont nous avons fait état dans le dernier [Info-négo](#). En guise de rappel, l'employeur veut :

- * Que le temps supplémentaire débute après un horaire régulier de 35 heures par semaine, et ce, pour tous les secteurs ;
- * Que les postes ne soient pas abolis lorsque les heures sont bonifiées ;
- * Que l'augmentation d'échelon salarial soit conditionnelle à une évaluation positive de l'employeur (pour la convention collective francophone) ;
- * Affaiblir grandement le régime d'invalidité en obligeant les personnes en arrêt de travail à demeurer en poste ou à revenir au travail plus rapidement, au risque de leur santé physique et mentale.

L'aide à la classe : des nouvelles

Depuis des mois, nous exigeons que l'ajout d'aide à la classe soit discuté à nos tables sectorielles. La partie patronale refusait de le faire jusqu'à ces dernières semaines. C'est en effet à la fin du mois d'août que les organisations syndicales représentant le personnel de soutien scolaire ont été convoquées par la partie patronale pour une première rencontre en intersyndicale à ce sujet. Nous sommes d'avis qu'il faut absolument profiter de cette négociation pour bien baliser l'implantation des aides à la classe dans la convention collective, ce que nous travaillons à faire à tous les paliers possibles.

**Cette négociation,
c'est la vôtre.
Elle a besoin de vous.**



Du bon bord
Du bord du personnel de
SOUTIEN SCOLAIRE



Pour avancer, il faut se mobiliser

En plus d'avoir augmenté le salaire de base des député-es de l'Assemblée nationale de **30%**, le gouvernement de la CAQ offre **21%** d'augmentation salariale sur cinq ans aux policiers provinciaux. Pour les travailleuses et les travailleurs du secteur public, il offre un **maigre 9%**. Des **CAQahuètes** ! C'est inacceptable. Fini le niaiserie.

L'automne sera chaud, on le répète à toutes les tribunes. Entre le 18 septembre et le 13 octobre prochain, vous serez consulté-es en assemblée générale sur l'adoption d'un mandat de grève à exercer au moment jugé opportun.

Le samedi 23 septembre à venir, vous êtes convié-es à la grande [manifestation nationale du Front commun](#) à Montréal. Soyons nombreuses et nombreux – invitez famille et ami-es – à nous rassembler à 13 h au parc Jeanne-Mance. La qualité des services publics équivaut à la qualité de nos conditions de travail. Faisons-nous entendre !

Soyez à l'affût ; vous êtes également invité-es à participer activement aux actions organisées par votre syndicat dans la semaine du 25 septembre prochain.



Crédit : Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches-CSN

Participez en grand nombre. **C'est votre négociation, les gains que nous ferons seront à la hauteur de notre mobilisation à toutes et tous !**

**Cette négociation,
c'est la vôtre.
Elle a besoin de vous.**



Du bon bord
Du bord du personnel de
SOUTIEN SCOLAIRE

